



La gazette de Tilly

le journal de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

n°10-2016

Chers amis et adhérents,

En ce début d'année, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2016 . Qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur, une excellente santé et de bons moments au sein de notre Association! Que nos actions et manifestations qui savent allier le cultuel et le culturel dans la joie et la musique illuminent votre quotidien.

Nous remercions Franck Gerard pour son investissement et ses recherches qui nous enrichissent chaque fois un peu plus . Bonne lecture!

La présidente

NOUVEAUTE 2015

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul
La Motte Tilly



Franck GERARD
Président d'honneur de l'association
« Mémoire de La Motte Tilly »
Préface
Père Didier NOBLDT
curé de l'ensemble paroissial de Nogent sur Seine
Ce livret est vendu au profit de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

L'histoire de l'église de La Motte Tilly (livret vendu au profit de notre association)

Notre village a connu au fil de son histoire des catastrophes naturelles, tempêtes ouragans, crues qui ont laissé des traces écrites.

Proche de nous, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1999, des vents violents soufflent sur les hauts du village. Le matin du 26, c'est un spectacle de désolation : 70% du parc du château sont ravagés. Les personnes qui étaient sur place nous ont décrit des moments de peur. Heureusement le château en lui-même n'a subi aucun dommage. Ci-dessous, une photo d'une maison rue de la mairie : un sapin a été soufflé par le vent. Heureusement, il est bien tombé !



Catastrophes naturelles

Tempêtes et ouragans

Il faut remonter trois siècle plus tôt, pour retrouver une tempête aussi dévastatrice. Le vendredi 7 juin 1680, un ouragan balaie une région qui va du Sud-ouest au Nord-Ouest, de Sens à Villenauxe-la-Grande en passant par Courceroy, La Motte-Tilly, Melz-sur-Seine, Le Meriot, Sourduin, Villegruis, Montaignillon, les effets furent extraordinaires et les dégâts considérables...

Le curé de Courceroy jamais avare de notes nous laisse quelques lignes sur ce phénomène.

« En l'année mille six cent quatre vingt il a eu un grand orage qui arriva le jour de saint Claude, lequel orage renversa toute la charpente de la nef de l'église de Courceroy ». Le presbytère « fut aussi gasté en bonne partie par la couverture ». De plus, la grange du presbytère qui avait été rebâtie deux ou trois ans auparavant fut aussi renversée. La ferme de Coutalon fut « ruinée par le mesme orage et une bonne partie des maisons dudit lieu bien gastée »

Le Mercure galant de juillet 1680 évoque aussi le passage de l'ouragan à La Motte Tilly.

« Cet orage commença vers Sens, sur les quatre heures après midy, avec une impétuosité si furieuse qu'il renversa dix Villages, mais trois entr'autres, où il n'est resté aucune figure ny d'Eglise ny de Maisons. Les Vignes, les Bois de haute fustaye, et tous autres de quelque nature qu'ils fussent, ont esté arrachez ou tors, et il y a eu quantité de gens tuez. Il alla delà jusqu'à Bray sur Seine, où il ne fit de dégât qu'aux tuiles et aux vitres du Côté du Nord, mais de telle sorte que tout y fut mis à jour. On estime ce degast à plus de soixante mille livres. Il passa ensuite à Coursaroy, qui est un très beau village sur la Seine. Arbres ny Maisons, rien ne demeura debout. Il entraîna jusqu'aux hayes ; et l'église, quoi que bien bastie en fut renversée jusque dans les fondemens. Le château de la Mothe tilly, appartenant à Monsieur le Duc de Bournonville, se sentit de ce ravage. L'orage emporta la couverture, brisa les croisées et abatit entièrement une très belle ferme qui estoit dans la prairie, au delà de la riviere. Toute la Haute fustaye, autres bois et bocqueteaux de ce Duc, furent arrachez, rompus, ou tors. C'est une perte de plus de vingt-cinq mille écus...



Crues d'eau

Situé sur les rives de la Seine, le village connut toutes les grandes crues. Laissons la parole au curé de Courceroy pour la **crue de 1697** :

« le 26 juin est arrivé la grande crue d'eaux qui surpris beaucoup de monde et fut sur les neuf ou dix heures du soir. L'eau est entrée avec grande impétuosité et a passé la croix du cimetière en venant à costé du presbytère de Courceroy, de la valleur de 2 à 3 toizes, ce que l'on a rarement vu et ce qui surprendra beaucoup de monde et donnera à parler très longtemps pour les desgas causés au bien de ceux du costé de Troyes en champagne et autres places.... »

Crue de 1910

Il pleut sans discontinuer depuis le 17 janvier 1910. Le jeudi 20, on relève un niveau à 2m60 au pont Saint-Edme à Nogent sur Seine.

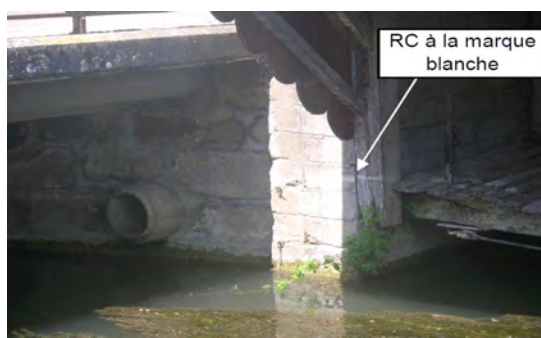
A La Motte Tilly, le lieu-dit « *Nozelle* » est particulièrement touché. Nozelle est une exploitation agricole située de l'autre côté de la Seine, face au château.



L'Echo Nogentais explique que cette métairie « *est complètement immergée sous un mètre d'eau. On sauve les moutons en bateau ; les chevaux sont emmenés dans l'eau jusqu'au poitrail. Les vaches sont installées dans la cuisine et les chambres de la ferme, on a dû en abattre plusieurs. La bergerie est effondrée, les autres bâtiments menacent* »

Dans l'Echo nogentais du 23 janvier 1910, il est rapporté que « *que lundi vers huit heures du soir, de ce village on pouvait voir à la ferme de Nozelle une femme éperdue qui faisait des signes de détresse avec une lumière qu'elle mouvait de droite à gauche. Malgré le grand courant d'eau, messieurs Théodulfe Grillat, Paulin Saxon et Louis Gonin, bergers, se portèrent à son secours en bateau et furent assez heureux pour sauver les fermiers et le linge. Ils ont été vivement félicités par les habitants de La Motte.* »

Marque de la crue de 1910
Lavoir de La Motte Tilly
rue de la croix des champs



La commune de La Motte Tilly qui a subi un préjudice estimé par les experts à 10 971 francs en valeurs immobilières et 570 francs en valeurs mobilières se verra attribuer une allocation de secours d'un montant de 8117 francs.

Il faut noter que les pertes recensées sont, pour une large part, mobilières. Le bâti semble en conséquence avoir peu souffert. Cette somme sera distribuée aux personnes ayant subi des dommages car seuls « *les inondés* » seront secourus. Seuls les « *nécessiteux ou peu aisé* » seront au nombre des allocataires. Le comte Gérard de Rohan Chabot qui a subi pour 2500 francs de perte immobilière, ne recevra aucune aide de l'Etat. Il venait d'acheter aux enchères le château de La Motte Tilly pour 570.000 francs

Crue de 1955



Nous sommes rue de la mairie. On reconnaît André Tabard tenant le cheval et dans la charrette Claude et Jean Pierre Grzywacz



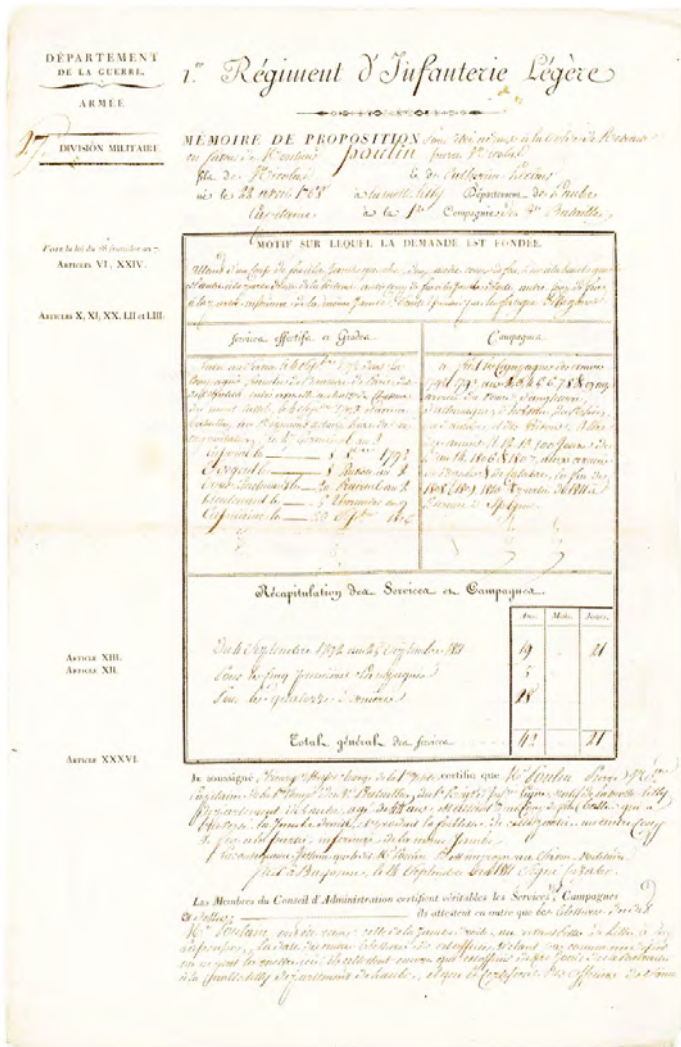
**Marque de la crue de 1955
Trace blanche sur le bas du
muret - 5 rue des peupliers**



**Deux photos de la crue le 19 janvier 1955,
La rue de la mairie et le bas de Fréparoy
Cliché coll. privée**



Vieux papiers, vieilles maisons



Deux enfants du village, Pierre Nicolas Poulain et Alexandre Dauphin, engagés dans l'armée révolutionnaire, participeront aux guerres napoléoniennes et se verront décerner la Légion d'honneur.

Le 14 juillet 1789, la Révolution est en marche.

Le 11 juillet 1792, le président de l'Assemblée législative Vergniaud expose les dangers auxquels la silencieuse faiblesse du roi entraînait le pays :

"C'est au nom du roi que les princes, français ont tenté de soulever l'Europe ; c'est pour venger la dignité du roi que s'est conclu le traité de Pilnitz ; c'est pour venir au secours du roi que le souverain de Hongrie et de Bohême nous fait la guerre, que la Prusse marche vers nos frontières"

Et dans un recueillement solennel, il prononça ces mots :

CITOYENS, LA PATRIE EST EN DANGER !

Etat de services de Pierre Nicolas Poulain
Archives de l'armée

La guerre est déclarée à l'Autriche le 20 avril 1792. Devant le péril, la législative décrète la réquisition de tous les citoyens en état de porter les armes et ayant fait partie des gardes nationales.

C'est dans ce cadre que Pierre Nicolas Poulain et Alexandre Dauphin, quitteront La Motte Tilly pour revenir... 20 ans plus tard. Durant ce laps de temps, ils auront traversé l'Europe et connu les dures conditions de la guerre.

Pierre Nicolas Poulain est né en 1768. Agé de 24 ans, il incorpore le 4 septembre 1792 la compagnie franche de l'oratoire de Paris dite de l'égalité, puis le 4 septembre 1793 le bataillon de chasseurs du Mont Cassel et enfin le 27 germinal an 3 (16 avril 1795) le 1^{er} régiment d'infanterie légère.

De 1792 à 1814, il participera à différentes campagnes militaires, dans les armées du Nord, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Helvétie, du Rhin, du Danube, des Grisons.

Il gravira les échelons : sous-lieutenant en 1800, lieutenant le 5 thermidor an 9, lieutenant au 1er Bataillon, Compagnie de Carabiniers en 1805, Capitaine en septembre 1806 au 3e Compagnie 1er bataillon

Le 20 décembre 1807, il est blessé au combat de Stampoli (près de Naples)

Il est atteint de plusieurs coups de feu : l'un à la jambe gauche, deux autres à la hanche gauche et un autre à la partie droite de la poitrine, un autre coup de fusil à la jambe droite, autre coup de feu à la partie inférieure de la même jambe.

De 1808 à 1810, on le retrouve dans les armées d'Espagne.

Etant épuisé par les fatigues de la guerre, il est mis en retraite le 14 septembre 1811.

Rentré au pays, il se marie en 1813, avec sa nièce Catherine, âgée de 20 ans. Ils s'installent dans une maison proche de l'église, rue du chêne. Il y meurt en 1845.

L'inventaire après décès indique la présence du brevet de la Légion d'honneur au dessus d'un secrétaire en acajou et proche d'une bibliothèque contenant plus de 120 livres d'histoire.



Régiment d'infanterie légère



La maison rue du chêne où Pierre Nicolas Poulain terminera sa vie.

Jean Marie Alexandre DAUPHIN est né 30 janvier 1772 à La Motte Tilly. Son père Edme Dauphin est l'aubergiste du village. Le jeune Alexandre court à Paris pour s'engager dans l'armée révolutionnaire française et le 1^{er} juin 1793, à l'âge de 21 ans, il rentre comme recrue au 1^{er} bataillon de Popincourt.

En 1793, son bataillon (30.000 individus) intègre l'armée de Moselle qui doit faire face aux menaces extérieures de la jeune république française. L'année suivante, il est rattaché à l'armée du Nord.

Le 22 mai 1794, il est blessé aux deux jambes par un coup de tromblon à la bataille devant Tournay (Belgique).

Fin 1795, il participe à la 2^e guerre de Vendée sous les ordres de Lazare Hoche.

Le 2 août 1799, il incorpore le 1^{er} bataillon auxiliaire de Seine et Oise et le 18 août il est nommé sergent.

De 1800 à 1807, son régiment stationne en Italie. En 1802, il est à Rimini sur la côte adriatique. Fin 1803, il gagne le royaume de Naples.

C'est dans cette ville qu'il apprend sa nomination au titre de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, le 7 août 1812.

Le 6 octobre 1806, à Naples, il jure de se « *dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal...* »

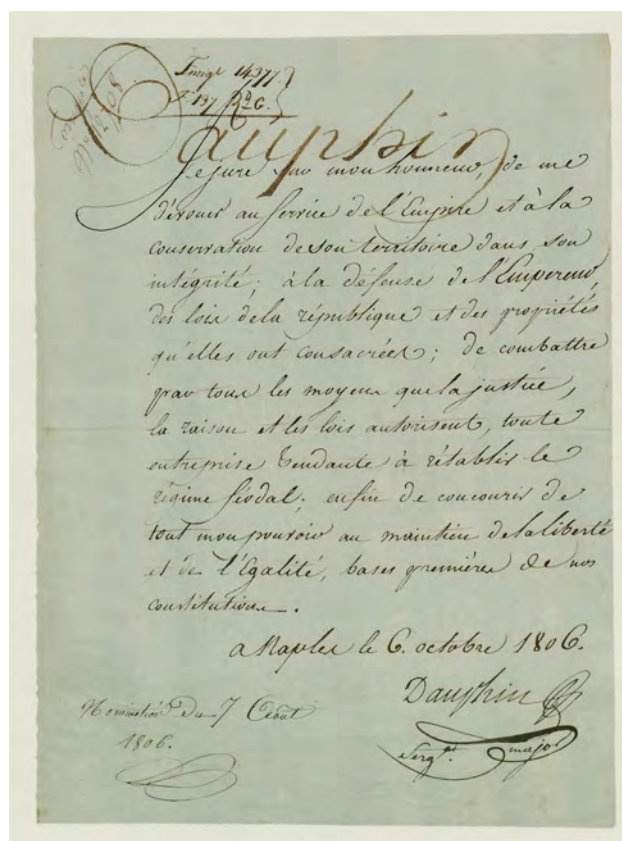
De 1808 à 1814, il termine sa carrière dans les îles Ioniennes en garnison à Corfou L'annexion de ces îles par la France révolutionnaire en 1797 lors de la signature du traité de Campo-Formio, entraîne la création par celle-ci de trois départements français de Grèce baptisés : Corcyre, Ithaque et Mer-Égée. Reprises par les russes, ces îles seront à nouveau sous le contrôle français, à partir de 1807 suite au traité de Tilsit

Le 4 septembre 1812, il est nommé capitaine.

En 1815, il quitte l'armée. En 1817 il habite Everly (Seine et Marne) avec son épouse Marie

Joséphine DUPOND. Le 1er janvier 1824, naît Zénaïde.

6 octobre 1806 à Naples, au moment où il reçoit la Légion d'honneur, il jure d'être fidèle à l'Empereur.



« **La gazette de Tilly** » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.
Présidente de l'association : Marie Josée Saladin
Responsable de la publication : Franck Gérard
Contact franck.bernex@yahoo.fr